



Monsieur le Vice-Président,

**Objet : remerciement et demande de remboursement des usagers, dispositif d'indemnisation régionale**

Monsieur le Vice-président,

A l'issue du Comité de mobilité du 5 décembre, nous souhaitons vous remercier de nous avoir accordé la parole en ouverture de séance pour traiter des dysfonctionnements sur la ligne Grenoble / Gap. Nous avons également bien noté votre ambition d'augmenter les malus dans le cadre de la nouvelle convention entre la Région AURA et la SNCF qui sera débattue en assemblée plénière les 14 et 15 décembre 2023.

Cependant, il nous semblait indispensable que la SNCF propose un remboursement aux abonnés de la ligne Grenoble - Gap, premiers concernés par les dysfonctionnements. Si cela ne change rien à ce que souhaitent les usagers et usagères, à savoir un service de qualité qui offre des trains réguliers, en bon état et qui roulent à l'heure, cela montrerait au moins un peu d'égard vis-à-vis des difficultés et de la fatigue quotidienne vécues du fait de ces dysfonctionnements.

Cette démarche pourrait signifier aux usagers et usagères la prise de conscience de la SNCF et ainsi étayer que l'amélioration annoncée lors du Comité de mobilité du 5 décembre à partir du mois de janvier est fondée.

Compte tenu des difficultés rencontrées au quotidien, le CEFV craint que des usagers et usagères se soient déjà détournés de la ligne Gap / Grenoble au profit de la voiture.

Nous vous demandons donc, nonobstant tout geste accordé aux abonnés d'octobre et novembre 2023, de faire aux mois de février et mars 2024 des tarifs préférentiels pour les abonnés comme pour les trajets ponctuels. Ceci afin de relancer les abonnements et faire découvrir la ligne. Le CEFV espère une politique ambitieuse pour cette ligne et attend des actes concrets de la Région et de la SNCF en ce sens.

Enfin, à l'occasion de l'Assemblée plénière des 14 et 15 décembre, et de la signature de la prochaine convention avec la SNCF, le CEFV souhaiterait que la mise en place d'un dispositif d'indemnisation des usagers lors de la suppression de trains ou de retard important et répété, soit débattu et voté, comme cela se pratique dans de nombreuses régions françaises, car ce sont bien les usagers qui sont les premiers à souffrir des manquements de la SNCF.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Vice-Président, notre considération respectueuse.

*Signataires pour le Collectif de l'Etoile Ferroviaire de Veynes :*

Sabine Campredon, mairesse du Percy

Robert Cuchet, maire de Monestier-du-Percy

Alain Matheron, Président Communauté de communes de Diois

Bernard Collignon, usager

Nicolas Tremblay, usager